

CHARTRE DU SPORTIF GRAND-SYNTHOIS

Cette charte a pour but de proposer un cadre adapté à la pratique du sport afin d'œuvrer en commun à un développement harmonieux des activités sportives permettant ainsi une éducation active à la citoyenneté.

Chaque signataire s'engage à faire honneur aux couleurs qu'il porte et à la ville à laquelle appartient son club, qu'il soit ou non en exercice.

Tout manquement à son engagement sera étudié par la commission de discipline du club qui statuera sur la sanction à prendre.

Cette sanction sera appliquée par l'ensemble des clubs signataires de la charte.

Je m'engage à :

- * **RESPECTER LES REGLES** : que ce soient celles de mon sport ou celles édictées par le club (par exemple : la visite médicale au centre de santé)
- * **RESPECTER L'ARBITRE** : il est le garant du respect des règles; sans lui, ni jeu ni compétitions possibles.
- * **RESPECTER LES ADVERSAIRES** : ce ne sont pas des ennemis mais des partenaires indispensables au jeu.
- * **RESPECTER L'ESPRIT SPORTIF** : c'est à dire être loyal et fair-play.

Je me refuse à :

- * TOUTE AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE.
- * TOUTE INCITATION A LA VIOLENCE.
- * TOUTE DISCRIMINATION, TOUT COMPORTEMENT OU PROPOS RACISTE OU XENOPHOBE.
- * TOUTE ATTEINTE AUX BIENS D'AUTRUI OU DE LA COLLECTIVITE.
- * TOUTE UTILISATION DE PRODUITS TENDANT A AMELIORER MES PERFORMANCES DE MANIERE ILLICITE.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club ainsi que des conditions de l'assurance souscrite et m'engage à les respecter.

A Grande-Synthe, le

Signature :